

Spécialiste des médias numériques

AUTRES APPELLATIONS D'EMPLOI

Spécialiste des réseaux sociaux, Gestionnaire de communautés, Gestionnaire de campagnes numériques



Description

Le spécialiste des médias numériques est responsable de la gestion des campagnes médiatiques sur les canaux numériques (p. ex., référencement naturel et payant, réseaux sociaux, affichage). Cette personne assure la présence en ligne de l'entreprise en fonction des différents publics cibles. Elle contribue à atteindre les objectifs marketing de l'entreprise.



Principales responsabilités

- Mettre au point des stratégies de contenu sur les canaux numériques;
- Élaborer des personas afin d'adapter les stratégies aux publics cibles;
- Établir la ligne éditoriale et proposer un calendrier éditorial;
- Créer et gérer les campagnes sur les plateformes d'achat numérique;
- Contribuer au développement des éléments créatifs;
- Mesurer la performance selon les objectifs par canal et produire des rapports d'analyse;
- Proposer des recommandations visant à optimiser les campagnes;
- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe de commerce électronique;
- Suivre les tendances et émettre des recommandations quant aux bonnes pratiques à adopter.



Tu es un pro du marketing numérique? Tu aimes trouver des stratégies créatives? Tu es à l'affût des dernières tendances numériques? Cet emploi est pour TOI!



Environnement de travail

- Travail de bureau;
- Possibilité de télétravail.



Savoir-être

- Sens de l'initiative;
- Créativité;
- Esprit d'équipe;
- Adaptabilité;
- Autonomie.



Savoir-faire

- Connaissance du référencement organique (SEO) et sponsorisé (SEM);
- Maîtrise des plateformes de publicités numériques;
- Capacité d'analyse de données;
- Capacité à gérer des budgets medias.



Conditions d'accès à la profession

- Diplôme collégial ou universitaire en marketing, commerce électronique ou discipline connexe;
- AEC en stratégies et animation de réseaux sociaux : un atout;
- 1 à 3 ans d'expérience en marketing numérique;
- Bilinguisme : un atout.



Progression de carrière



Note : Le masculin est utilisé uniquement à des fins de lisibilité et ne se veut aucunement discriminatoire. Les informations présentées dans cette fiche reposent sur une analyse interne et doivent être adaptées à la réalité des détaillants.

Cette fiche a été produite grâce à la contribution financière de la Commission des partenaires du marché du travail et avec l'appui des partenaires du marché du travail.